

Direction de la protection de la jeunesse

47 M\$ pour éliminer les listes d'attente à la DPJ

Cet investissement servira à l'embauche de 382 nouveaux intervenants en protection de la jeunesse permettant ainsi d'alléger la charge de travail des intervenants déjà sur le terrain. Il permettra d'éliminer les listes d'attente à l'étape de l'évaluation des signalements et de l'application des mesures et à consolider les services en protection de la jeunesse afin de répondre adéquatement aux besoins en fonction du volume des demandes toujours en croissance.

ALLOCATION DE 47 M\$ À LA PROTECTION DE LA JEUNESSE		
Régions	Montant total attribué	Nombre d'intervenants ajoutés
Bas-Saint-Laurent	660 000 \$	5
Saguenay – Lac-Saint-Jean	1 793 000 \$	14
Capitale-Nationale	3 950 000 \$	32
Mauricie et Centre-du-Québec	3 789 000 \$	33
Estrie	4 742 000 \$	40
Montréal	8 227 000 \$	66
Outaouais	2 113 000 \$	17
Abitibi-Témiscamingue	1 660 000 \$	13
Côte-Nord	1 133 000 \$	9
Gaspésie	651 000 \$	5
Chaudière-Appalaches	1 882 000 \$	15
Laval	2 175 000 \$	18
Lanaudière	2 305 000 \$	18
Laurentides	4 040 000 \$	33
Montérégie	6 533 000 \$	53
Établissements		
Centre de santé Tulattavik de l'Ungava Centre de santé Inuulitsivik Conseil Cri de la Baie-James	1 347 000 \$	11
Total	47 000 000 \$	382